

La coopération européenne en Méditerranée : pour que l'Europe fasse plus et mieux



Le 2 mai 2018, la Commission Européenne a présenté un projet de budget pour la période 2021-2027, s'affichant ambitieux s'agissant du financement et visant la simplification, la rationalisation et l'efficacité des instruments de coopération. Les contraintes budgétaires de chacun des Etats-membres, l'impact sur l'architecture budgétaire générale du retrait du Royaume Uni, contributeur net important (entre 12 et 15 Mds d'€) sont autant de paramètres qui rendront l'exercice budgétaire européen délicat.

1) Ces perspectives financières pluriannuelles de l'UE offrent l'occasion d'une réflexion sur les actions de coopération de l'UE dans l'espace méditerranéen.

Compte tenu de l'expérience et de l'expertise de l'AVITEM sur la définition et la mise en œuvre de projets de coopération européens soit sur fonds et programmes FEDER, soit au titre de l'instrument européen de voisinage, plusieurs questions mériteront examen :

- A la lumière des défis globaux qui se présentent à tous les pays riverains de la Méditerranée : environnement, lutte contre le réchauffement climatique, migrations, emploi, pour n'en citer que quelques-uns.
- En tenant compte d'une interconnexion croissante entre les pays du sud de la Méditerranée et l'Afrique subsaharienne.
- Au vu des évolutions institutionnelles observées depuis les printemps arabes, et de l'entrée de nouveaux acteurs géopolitiques en Méditerranée.

2) Dès lors, une réflexion collective entre Commission, Etats-membres et acteurs européens de coopération gagnerait à s'engager sur plusieurs sujets :

- L'éventuelle articulation du programme Interreg MED (politique de cohésion) avec le programme IEV-CT-MED (politique de voisinage)
- En ce qui concerne le champ de compétences et d'expertise de l'AVITEM, la pertinence qui s'attacherait à la création d'un programme « Urbact méditerranéen »
- L'extension à d'autres coopérations bilatérales (France-Algérie par exemple) du programme IEV de coopération transfrontalière Italie-Tunisie (IEV-CTF-MED)
- L'inclusion systématique d'un volet formation et/ou élévation de compétences dans tous les projets voisinage en Méditerranée.

3) Par construction et vocation, l'AVITEM porte un intérêt singulier aux questions urbaines et territoriales. Compte tenu de l'évolution de la ville et des pratiques urbaines, des articulations et mises en cohérence gagneraient à être développées pour répondre à l'agenda urbain méditerranéen :

- Entre les nombreuses initiatives prises par la Commission à travers ses programmes et celles engagées par l'UpM sur la plateforme du développement urbain durable en construction à Barcelone
- Entre les instruments financiers de l'urbain et ceux de la lutte contre le changement climatique
- Entre la prise en compte de la mutation métropolitaine des villes méditerranéennes et l'anticipation de l'urgence climatique
- Entre les nouvelles pratiques, plus collaboratives, de « faire » la ville et les nouveaux modèles de développement urbain (ville intelligente, ville verte, ville marchable, etc...).

4) Enfin, dans le cadre de l'ambition affichée par la Commission Européenne de simplifier et de rationaliser les instruments de coopération, une attention particulière gagnerait à être portée à la décomplexification des procédures qui président à la gestion des fonds alloués, et à la simplification de la gestion administrative et financière des projets. Dans le même esprit, une réflexion mériterait d'être menée au profit d'une plus grande cohérence et d'une meilleure efficacité des actions de capitalisation.

Il existe à l'évidence des marges d'amélioration des modalités d'intervention de la coopération de l'Union Européenne sur l'espace méditerranéen.

Les réflexions en cours sur le nouveau cadre financier pluriannuel de l'Union Européenne pour l'après 2020 offrent une occasion d'œuvrer au renforcement de l'efficacité et de la cohérence des moyens mis en œuvre par les Européens en direction de leur voisinage sud, mais aussi l'occasion de forger des instruments et de mobiliser des moyens à même de répondre aux défis majeurs, globaux et pressants, qui se présentent à l'ensemble des Européens sur cet espace.

Dans cette perspective et ce cadre, une attention particulière mériterait d'être portée à la thématique de la ville méditerranéenne durable car c'est là que vit la grande majorité des Méditerranéens, car c'est là que se joue l'avenir d'une Méditerranée qui sera résiliente ou pas, et enfin parce que c'est là que se trouvent les moteurs de progrès qui permettront à l'espace méditerranéen de prendre toute sa part au grand jeu de la mondialisation.